

_ APPEL À DOSSIER LOCATION D'ATELIER DISPOSITIF IMAGO



VIVARIUM
ATELIER ARTISTIQUE MUTUALISÉ

_ APPEL À DOSSIER LOCATION D'ATELIER

_ CONTEXTE

Le Vivarium, association loi 1901, est un atelier artistique mutualisé qui se comprend comme une plateforme de recherche, d'expérimentation et de production.

Créée en 2007, l'association gère un local sous-divisé en 5 ateliers individuels, 1 atelier «Dispositif IMAGO» destiné aux jeunes artistes, 1 plateforme de production modulable (convertible en espace d'exposition), 1 chambre/bureau et des espaces communs.

Le Vivarium repose sur une stratégie de mutualisation et de valorisation nécessaires à l'existence des pratiques artistiques. Elle favorise les synergies entre acteur·ice·s varié·e·s (artistes, professionnels de la culture, publics, partenaires privés...) et à tous les stades de la création contemporaine, de la recherche à la production jusqu'à la diffusion. La dynamique collective et la proximité entre artistes confirmé·e·s et émergent·e·s permet de mobiliser un large réseau autour des activités de l'association et de ses membres, participant ainsi à leur rayonnement et à leur professionnalisation.

Le Vivarium, en plus de gérer les espaces de travail de l'atelier mutualisé, mène des projets culturels divers : résidences, expositions, performances, lancements d'édition, projections, rencontres. Une chambre aménagée permet d'accueillir des artistes et commissaires d'exposition en résidence. Le Vivarium est ouvert à des propositions artistiques émanant d'artistes et de structures extérieures. Dans sa volonté de s'ouvrir à des publics variés, le Vivarium accueille également des scolaires ou autres groupes pour des visites de l'atelier.

Résidents actuels :

Alix Desaubliaux, Lucie Desaubliaux, François Feutrie, Valentin Godard, Claire Guetta, Margaux Parillaud, Thomas Portier, Manon Riet, Johanna Rocard, Alisson Schmitt, Mathilde Vaillant.

_ L'ATELIER

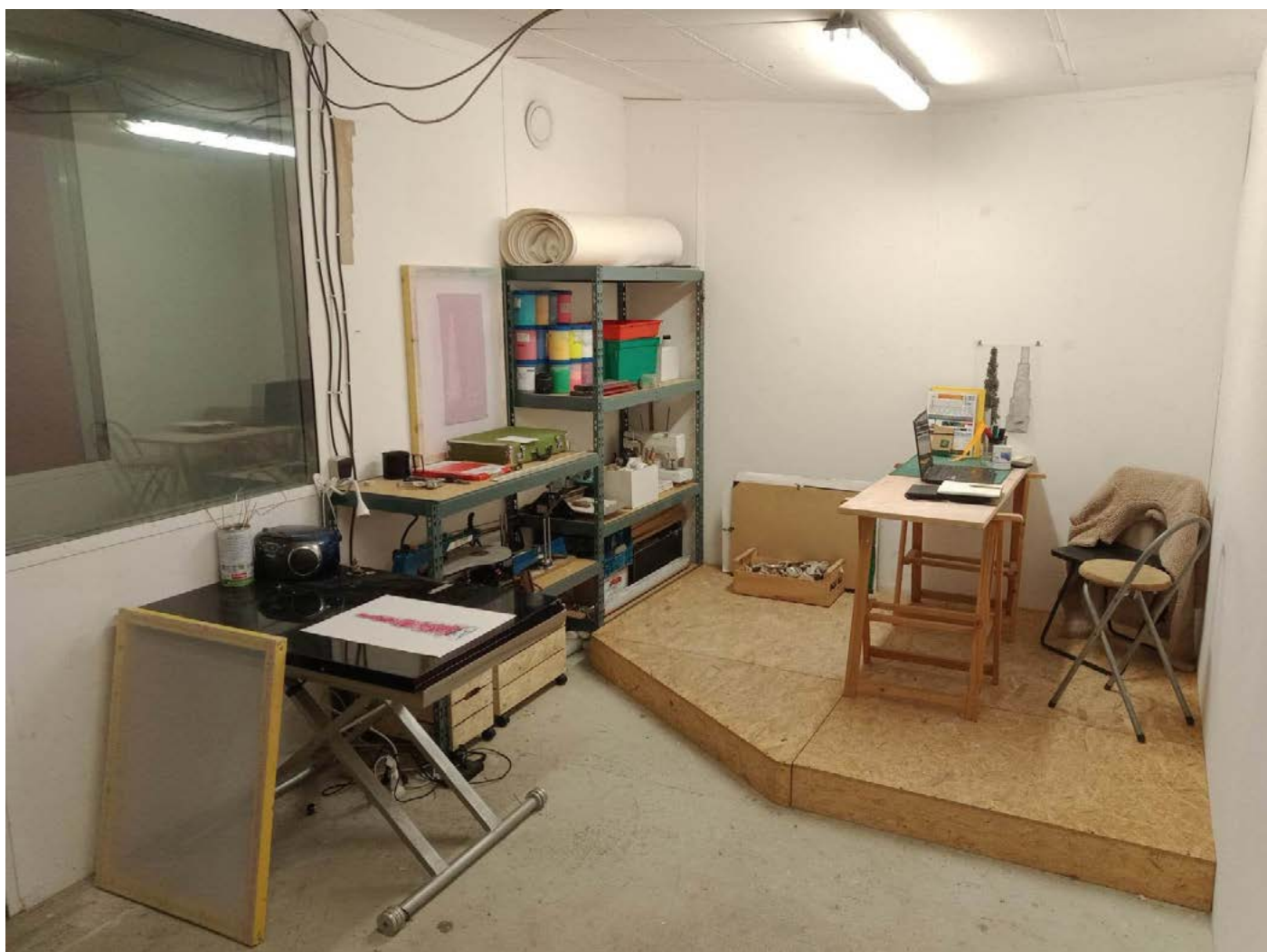
En 2014, le VIVARIUM a mis en place le dispositif IMAGO. L'objectif de ce dispositif est de pouvoir accueillir au sein de l'atelier de jeunes artistes, fraîchement diplômé·e·s, souhaitant s'engager dans une pratique artistique professionnalisante.

L'atelier IMAGO est un atelier de 15 m² pouvant être occupé seul·e ou partagé par deux artistes.

Le loyer de l'atelier IMAGO s'élève à 82,50€ par mois, soit 41,25€ par personne en cas de partage de l'espace.

Les résident·e·s de l'atelier IMAGO peuvent profiter de la plateforme de production pour des projets volumineux ainsi que des conseils et du soutien des artistes résident·e·s permanent·e·s. Le bail de l'atelier IMAGO est reconduit annuellement pour une durée de trois ans maximum. Les artistes résident·e·s de l'atelier IMAGO deviennent membres de l'association VIVARIUM. Iels adhèrent à ce titre aux statuts de l'association et s'engagent à respecter le règlement intérieur en vigueur.

Comme tous les membres de VIVARIUM, iels sont impliqué·e·s dans les choix et orientations de l'association et peuvent être force de proposition.



Atelier IMAGO - Occupé par Maireke ROZE & Vincent Lorgeré

_ MODALITÉS & CANDIDATURE

L'atelier est libre et à pourvoir au **1er juillet 2024** et pour une durée d'un an renouvelable trois fois selon les besoins du ou des artistes sélectionné·e·s.

Les artistes intéressé·e·s par le dispositif IMAGO peuvent candidater seul·e ou en duo constitué.

Ils sont prié·e·s d'envoyer leur dossier artistique accompagné d'une note de motivation et de leur CV au plus tard le **31 mai à minuit** par courrier électronique (merci de ne pas dépasser les 10Mo) à l'adresse suivante : atelier.vivarium@gmail.com

Seront organisées à partir du **11 juin** des rencontres entre l'équipe du Vivarium et les candidat·e·s présélectionné·e·s.

Pour tout renseignement ou visite de l'atelier, les artistes intéressé·e·s peuvent adresser un courriel à la même adresse.



Vivarium - Parties communes